



VENELLES

Département des Bouches-du-Rhône
Métropole Aix-Marseille-Provence

La commune de VENELLES recrute dans le cadre d'un renfort saisonnier un : AGENT D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE POUR UN PARC DES SPORTS

Catégorie C - temps complet

Missions principales :

- Maintenir les portails du complexe sportif fermés
- Assurer l'ouverture et la fermeture des portes des différents équipements
- Contrôler tous accès au parc et aux diverses salles
- Accueillir physiquement et téléphoniquement les usagers du complexe et les renseigner au besoin
- Surveiller les locaux et les installations
- Vérifier que les installations soient bien fermées et les lumières éteintes si inoccupées par une association, service municipal ou ALSH
- Faire respecter le règlement intérieur du parc des sports (ex : Interdire l'accès du site aux véhicules à moteur sauf autorisation spéciale, etc.)
- Aider à l'installation, au démontage et au repli du matériel nécessaire au déroulement des manifestations
- Assurer l'entretien du parc des sports et des espaces verts en veillant aux règles d'hygiène et de sécurité
- Signaler toutes dégradations ou problème de sécurité au responsable du site ou son suppléant
- Collecter les déchets et les mégots de cigarettes, gérer les containers de tri ville et associatif
- Effectuer les petits travaux et les réparations courantes
- Veiller à la conservation en bon état des installations
- Maintenir le matériel utilisé, motorisé ou non, en bon état de fonctionnement et le ranger après utilisation
- Réaliser des états des lieux d'entrée et de sortie pour la mise à disposition des équipements communaux et des minibus

Profil :

- Permis B obligatoire
- Habilitation électrique

Conditions d'exercice :

Temps de travail sur 35h réparties ainsi :

- Lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 8h30 à 12h - 13h à 16h30 et cela également pour les jours fériés **pour les mois de mai, juin.**

Repos hebdomadaire : mardi et mercredi

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h - 13h à 16h30 **pour le mois de juillet.**

Repos hebdomadaire : samedi et dimanche

Les horaires peuvent être amenés à évoluer le WE en fonction de la nécessité de service (évènementiel) mais ils resteront sur la base de 7h/jour.

Possibilité d'astreinte téléphonique.

Poste à pourvoir du 5 mai au 1^{er} août inclus.

Destinataire des candidatures : Envoyer lettre de motivation + CV + dernier arrêté + compte-rendu des derniers entretiens professionnels au plus tard le 15/03 à :

Mairie de Venelles
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
Place Marius Trucy
13770 VENELLES

Ou par mail à l'adresse suivante : service.rh@venelles.fr